

M. D.C. XXVI.

754
tracté.

Les Archers qui l'ont conduit ont remat.
qué que depuis la prise insques à Cambray il
n'auoit fait que prier Dieu, sans dire vne leue
autre parole, sinon qu'à table il auoit quelques
fois dit en mangeant, Ceste viande là est bon-
ne, & rien autre chose. Il fut rendu iulquer
dans Cambray aux fraiz du Roy.

Il s'est dit beaucoup de choses de ce renvoi
du Pere Barnes, chacun en parlant selon sa
passion; à quoy l'on fermoit la bouche, en a-
vant, Tout Religieux doit l'obeissance à son
Superieur; le Pere Barnes la deuoit au sien, &
à son Ordre: On a deu donc renvoier le Pe-
re Barnes à son Superieur, pour oster tout su-
jet de different & de division entre Religieux
qui ont pour premier vœu celuy de l'Obey-
fance.

Le Roy fait la feste s. Hubert à Versailles, où il traite les Roynes. Le Roy ayant iuité les Roynes (qui estoient à S. Germain en Laye) de venir à Versailles, & Versailles, où qu'il leur vouloit donner à disner le iour S. Hubert troisième Nouembre, iour que les Chaf-

feurs font la feste de S. Hubert, elles y furent avec toutes les Princesses & Dames de la Cour. le Roy leur fut au deuät: le festin fut magnifique: apres lequel les Roynes & les Princesses s'en retournerent à S. Germain. Au soir Cœsius le fils en deuisant avec le Duc d'Aluin lui dit, qu'il mourroit de faim; surquoy ledit heur Duc tirant vn biscuit de sa pochette luy dia Voilà pour l'appaiser: le ne mange point le reste des autres, luy dit Cœsius; & là dessus se picquerent, tellement que le Roy fut

Querelle entre Crescas & le Duc d'Aluin.

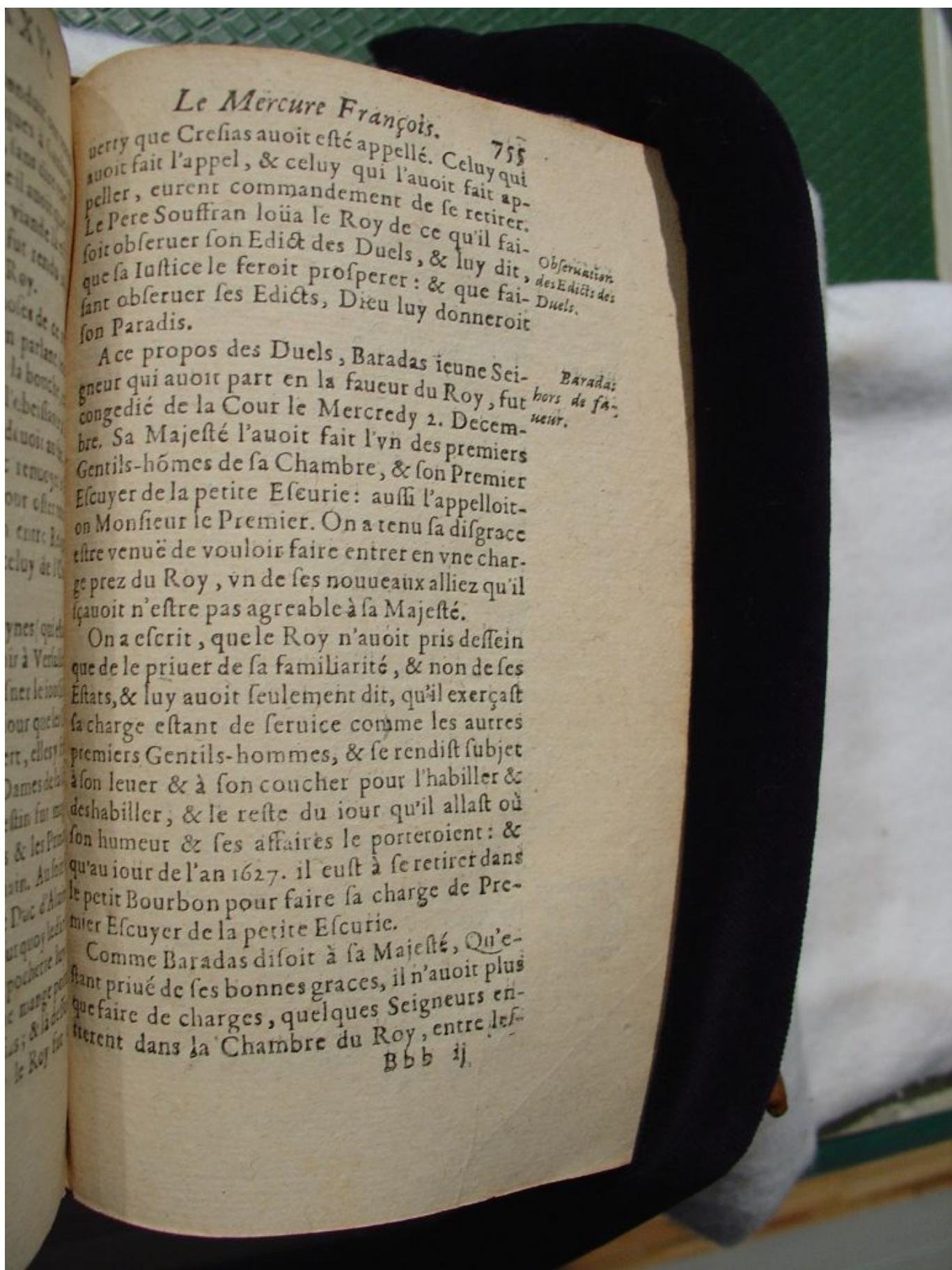
Le
erry que Cre
sooit fait l'ap
eller, euren
Le Pere Souf
oit obseruer
tacfa Justice
ant obseruer
en Paradis.
Ace prop
eur qui au
magedie de
Sa Maj
entils-hom
Escuyer de la
Monsieur
le venuë d
ez prez du Re
ainoit n'estr
On a escri
de le priu
tants, & luy
charge est
miers Ger
en leuer &
habiller,
un humeur &
aujour de
petit Bourb
er Escuyer
Comme Ba
est priué de
faire de c
ment dans

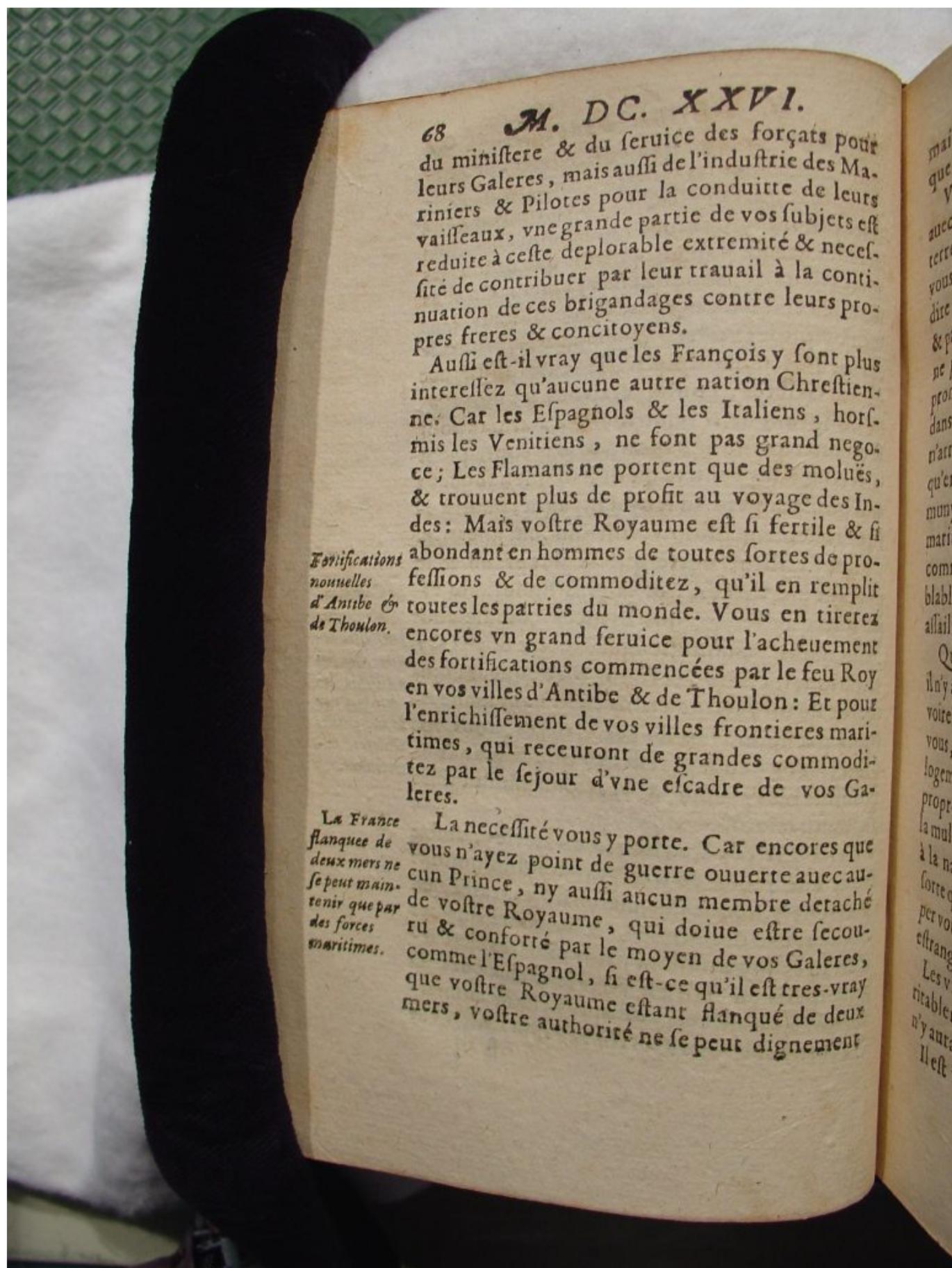
Le Mercure François. 67

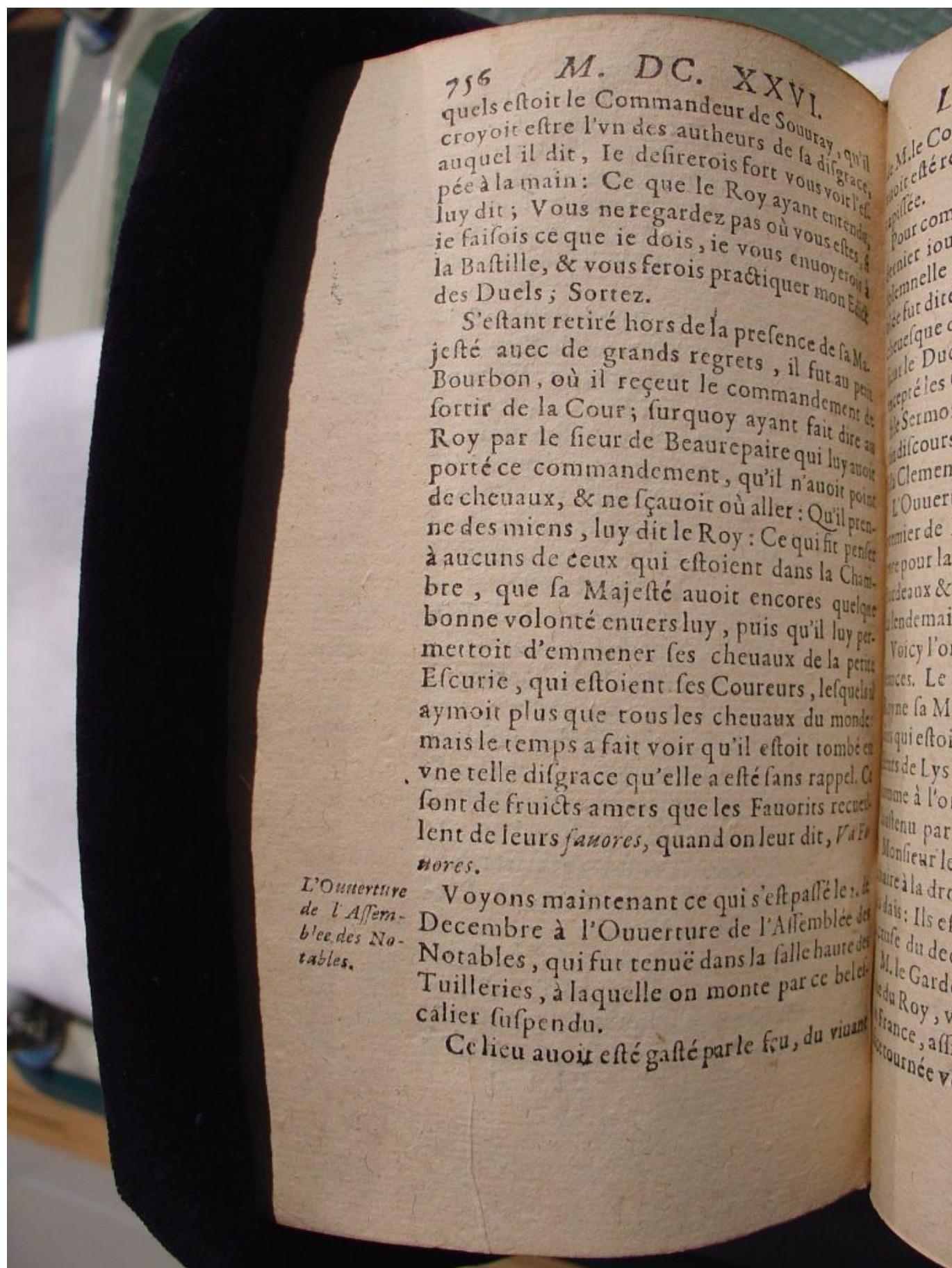
dre le feu chez eux, que de l'allumer chez autrui. Car toutes les Galeres d'Espagne ne peuvent estre toutes ensemble en vn endroit dans ceste mer Mediterranée, qu'elles n'abandonnent les gardes, tant du destroit que de tous les autres lieux qui aboutissent à la mer : & si elles font deux esquades, elles seront tousiours plus foibles que les vostres. Quant aux Genevois & autres Potentats d'Italie, la seule subsistance de vos Galeres, consumera tous les moyens, les obligant de se tenir tousiours armez pour se couvrir d'une invasion ; & par consequent le secours des deniers qu'ils baillent si souuent & si puissamment au Roy d'Espagne, pourra estre facilement affoiblly, voire du tout aneanty.

Pour l'utilité, outre que le plus grand & le plus assuré thresor, & la plus honorable es-
pargne que les grands Princes comme vous puissient faire, consiste en la gloire & en la re-
putation, il est tres-certain, Sire, que le com-
merce de mer estant remis en son ancienne li-
berté que par
mis en son
ancienne li-
berté que par
le moyen de ces Galeres, tous vos le moyen des
subjets n'en peuuent ressentir que de grands & Galeres en-
indubitable profits, & vos sermes de notables tretenses.
augmentations.

Là où par ces fréquentes pirateries, vostre Royaume reçoit de tres grandes diminutions & deschiers, soit de l'or, marchâdises, vaisseaux, esquipages, munitions, & hommes que ces Corsaires luy rauissent, soit encores de l'argent qu'ils en retirènt pour le rachapt des esclaves: Et tout cela puis apres estant conuer-
tÿ à fortifier lesdits Corsaires, non seulement







s Pour
es Ma-
e leurs
jets est
neces-
contini-
rs pro-
nt plus
estien-
hors-
nego-
oluës,
des In-
le & si
de pro-
emplit
tirerez
lement
eu Roy
Et pour
es mari-
nmodi-
ros Ga-
ores que
avec au-
detaché
e secou-
Galeres,
res-vray
de deux
nement

Le Mercure François.

69

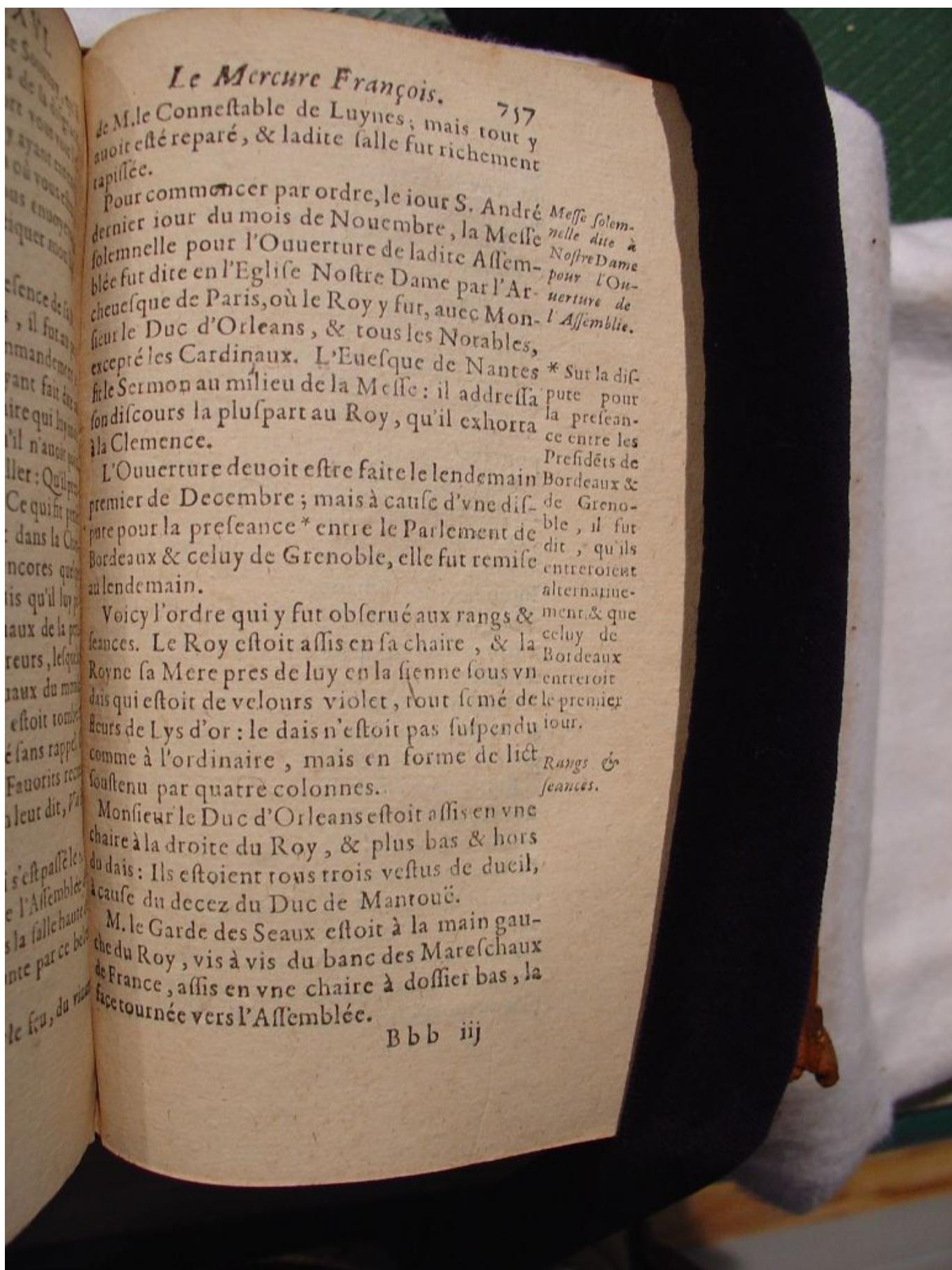
maintenir sans vne force maritime, non plus
que sans vne force terrestre.
Vous estes obligé de l'auoir toute preste, &
avec plus de raison que la terrestre: car en la
terre vous ne pouuez estre surpris, veu que
vous y pouuez faire & refaire par maniere de
dire des armées toutes entieres dans vn iour,
& par vostre seule parole. Mais en la mer on
ne peut y construire les Galleres avec ceste
promptitude. Il y faut beaucoup de temps,
dans la longueur duquel il est mal aisé qu'il
n'arrive quelque inconuenient : de façon
qu'en vain vostre Estat monstre le front bien
muny & bien armé à vos ennemis, si les flancs
maritimes sont descouverts, nuds & desarmezy,
comme ils sont; estans destituez de forces sem-
blables à celles par lesquelles ils peuuent estre
assaillis.

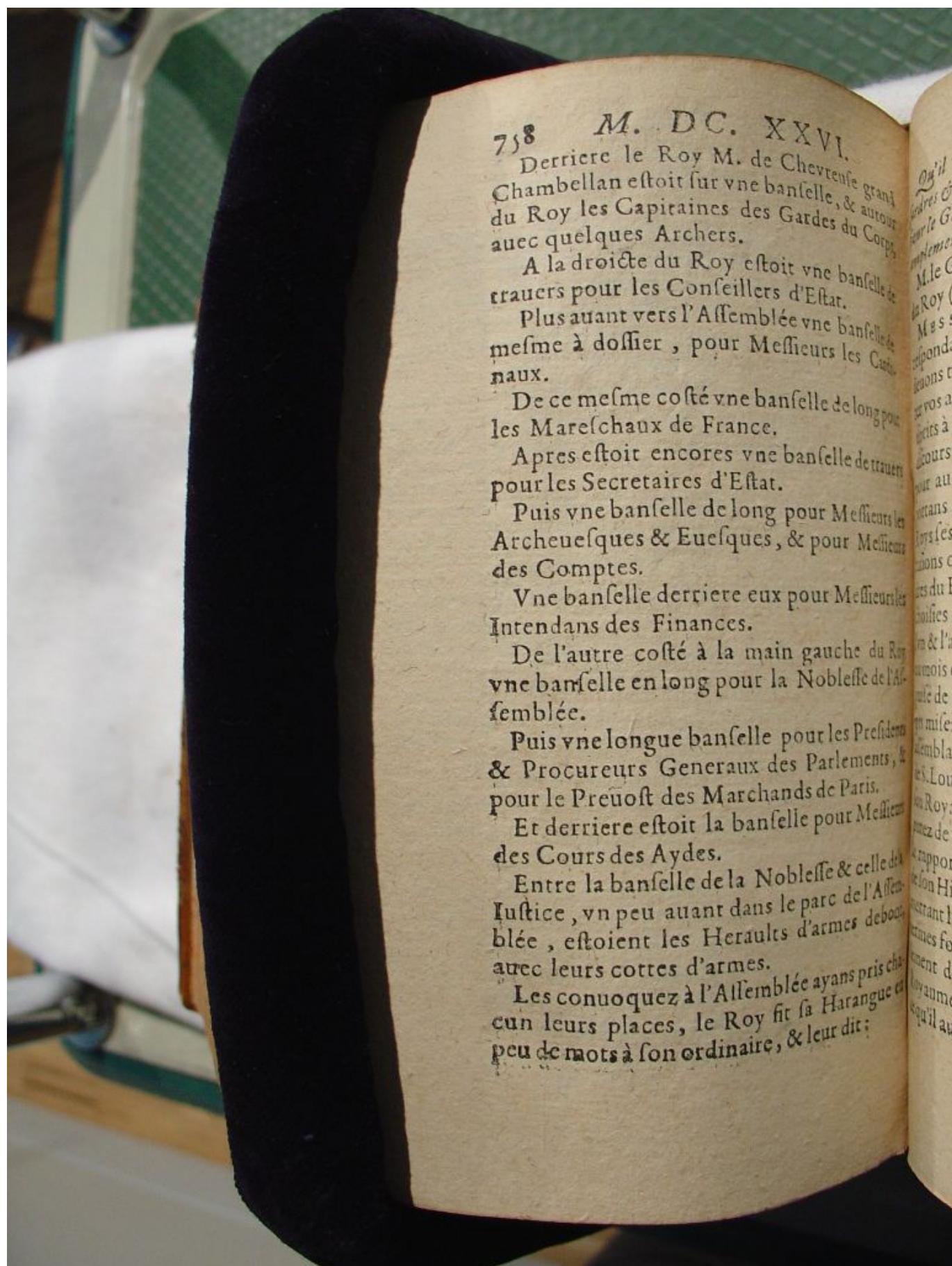
Quant à la facilité de mettre sus ceste force,
il n'y a point de Prince en toute la Chrestienté,
voire au monde, qui le puisse mieux faire que
vous, soit pour la commodité des ports & des
logemens, soit pour l'abondance des matieres
propres à la fabrique de ces vaisseaux, ou pour
la multitude d'hommes propres & adroits, tant
à la nauigation qu'aux combats de mer : de
sorte que pour faire des Galleres & les esquip-
per vous n'auez besoin de rien emprunter des
étrangers.

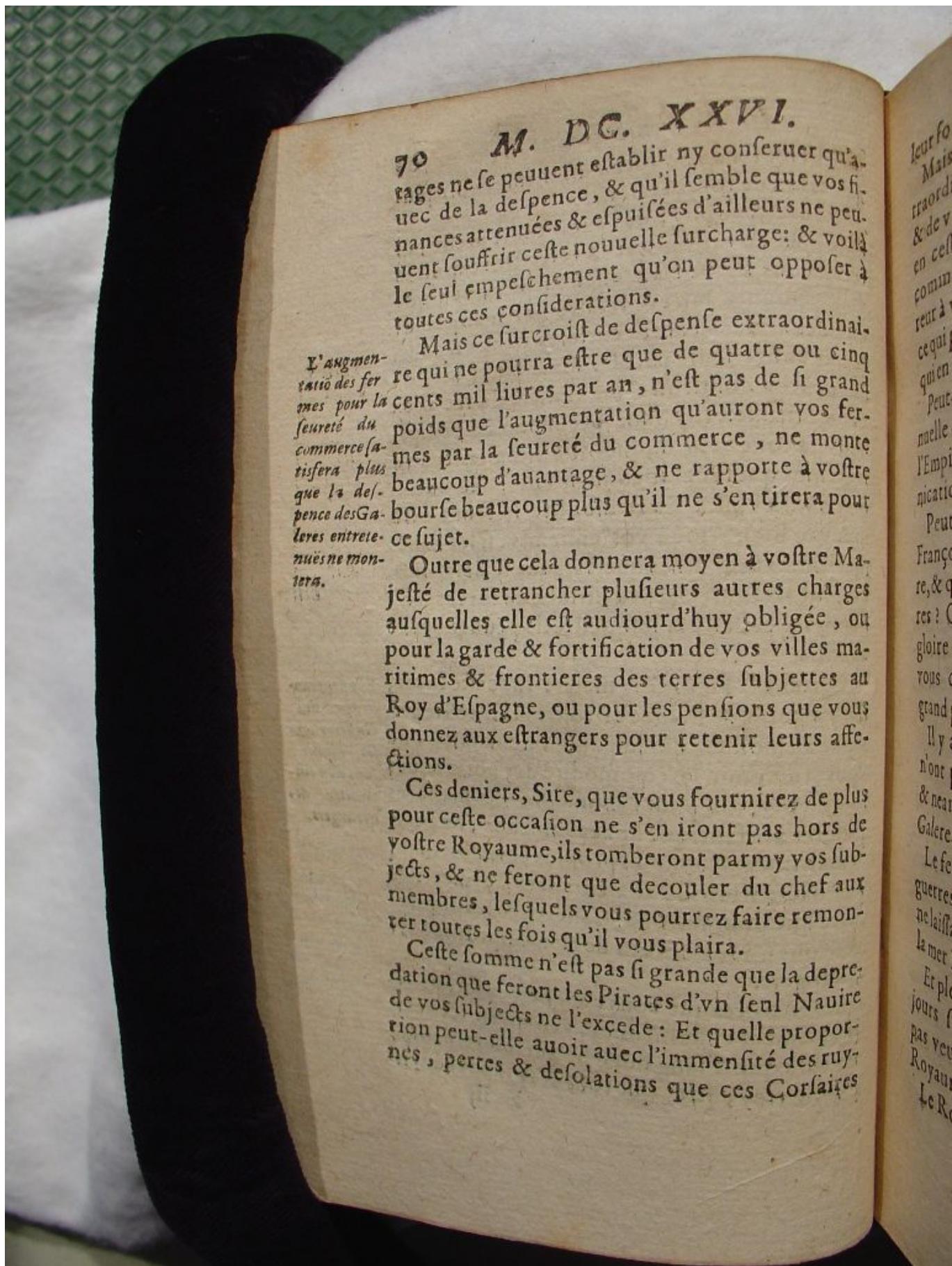
Les victoires que vous y acquerrez seront ve-
ritablement Chrestiennes, veu qu'en icelles il
n'y aura que le sang infidelle qui soit respandu.
Il est vray, Sire, que tous ces grands aduan-

*Elle peut con-
struire des
Galleries &
les munir
sans rien em-
prunter des
étrangers.*

E iiij







Le Mercure François.

71

leur font souffrir tous les iours ?
Mais quand il y auroit quelque despence ex-
traordinaire pardessus l'augment de vos fermes
& de vos duchanes, il y a tant de gloire à gaigner
en ceste action , tant de blasme à fuir , tant de
commodité pour vos subjects , & tant de ter-
reur à vos ennemis , qu'il n'y a sorte de despен-
ce qui puisse égaler le moindre des aduantages
qui en reuendront.

Peut-on assez acheter, Sire , vne bride conti-
nuelle de l'Italie & de l'Espagne, vne clef, voire
l'Empire absolu & inévitale de leur commu-
nication & de leur commerce ?

Peut-on assez acheter la liberté de tant de
François, & le salut de tant d'ames qu'on asseu-
re, & qu'on recouvre par le moyen de ces Gale-
res ? Qui seroit , Sire , si peu amy ou de vostre
gloire , ou du bien de vostre Royaume , qui ne
vous conseillast d'acheter des choses de si
grand prix à si bon marché ?

Il y a de simples Republiques en Italie qui
n'ont pas la vingtiesme partie de vos reuenus,
& neantmoins tiennent plus grand nombre de
Galeres.

Le feu Roy François I. nonobstant tant de
guerres & de despences qu'il auroit sur ses bras ,
Le Roy Fran-
çois I. entre-
tenoit de son
temps 55. Ga-
leres en Fro-
ne laissa pas d'auoir cinquante-cinq Galeres en
la mer Mediterranée.

Et plenst à Dieu que ceste force eust touf-
uence.
jours subfisté , par-aduanture n'autions nous
pas veu le malheur de tant de guerres en ce
Royaume.

Le Roy Henry le Grand, de très-heureus , &
E. iiiij

